



Le Fongecif prend en charge les congés de formation des salariés

jeudi 3 janvier 2008, par [lpe](#)



Créé en 1983 par la volonté des partenaires sociaux, le **FONGECIF Poitou-Charentes** est une association paritaire, administrée par des représentants des syndicats de salariés et d'employeurs. **Le FONGECIF prend en charge financièrement les différents congés de formation des salariés grâce aux cotisations des entreprises.**

L'un des derniers "produits" lancé par le FONGECIF est un **bilan diagnostic création d'entreprise** établi en partenariat avec les Boutiques de gestion. En 3 jours au maximum, ce bilan permet au porteur de projet de mesurer la faisabilité de son idée de création, d'évaluer ses capacités à entreprendre, d'identifier les étapes nécessaires, et d'engager les démarches.

Pour en savoir plus : www.fongecifpoitoucharentes.fr ou www.bivae.com, un site qui présente en vidéo des témoignages de salariés ayant bénéficié des dispositifs proposés par le FONGECIF.

Téléphone : 05.49.28.38.28